
**Troisième Conférence des États parties
chargée de l'examen de la Convention
sur l'interdiction de l'emploi, du stockage,
de la production et du transfert des mines
antipersonnel et sur leur destruction**

14 avril 2014
Français
Original: anglais

Maputo, 23-27 juin 2014
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

**Ordre du jour provisoire de la troisième Conférence
d'examen¹**

**Document soumis par le Président désigné de la troisième
Conférence d'examen**

1. Ouverture de la Conférence d'examen.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Élection des Vice-Présidents.
5. Confirmation de la désignation du Secrétaire général.
6. Organisation des travaux.
7. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention:
 - a) Universalisation de la Convention;
 - b) Destruction des stocks de mines antipersonnel;
 - c) Nettoyage des zones minées;
 - d) Assistance aux victimes;
 - e) Autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention:
 - i) Coopération et assistance;
 - ii) Transparence dans la mise en œuvre;
 - iii) Mesures visant à assurer le respect des dispositions;
 - iv) Appui à l'application.

¹ Tel que recommandé par la deuxième Réunion préparatoire tenue le 10 avril 2014 à Genève (APLC/CONF/2014/PM.2/3).

GE.14-60685 (F) 220414 220414



* 1 4 6 0 6 8 5 *

Merci de recycler



8. Présentation informelle des demandes soumises en application de l'article 5 et des analyses qui en ont été faites.
 9. Examen des rapports et du plan de travail et budget de l'Unité d'appui à l'application pour 2015.
 10. Examen des demandes des États parties prévues à l'article 5.
 11. Dates, durée et lieu des futures réunions.
 12. Recommandation relative à l'adoption des documents finals.
 13. Débat de haut niveau.
 14. Questions diverses.
 15. Adoption du document final.
 16. Clôture de la Conférence d'examen.
-